



Renouvellement CA association

Par **meri1679**, le **18/10/2016** à **12:13**

Bonjour
Nous avons créé notre association il y a bientôt 3 ans.
Nous avons pris des statuts type "le CA est renouvelé par tiers pour une durée de 3 ans".
Le bureau est élu pour une durée de trois ans.
Les deux premières années nous n'avons rien fait en terme d'élections.
Notre CA (5 membres) est identique à notre bureau (c'est les mêmes personnes).
Arrive notre 3^{ème} AG...
Les 5 membres souhaitent poursuivre.....tous les adhérents sont OK.
Que dois je faire???(je suis le président de cette assoc)
Merci de votre réponse

Par **morobar**, le **18/10/2016** à **19:45**

Bonjour,
Il suffit de faire lors de l'AG un appel à candidature, point figurant à l'ordre du jour, et de passer au vote.
Puis le CA se réunit et désigne président, trésorier...
Mais vous pouvez aussi réorganiser le processus en prévoyant lors de cette AG et exceptionnellement une durée variable pour certains mandats, un an pour les uns, 2 ans pour les autres et enfin 3 ans pour le reste.
Sachant que 5 n'est pas divisible par trois, le renouvellement par tiers ce n'est pas simple.
Il doit être possible de réaménager le CA en le portant à 6 membres avec voix prépondérante au Président.